



## **Guyane la 1ère**

### **Arrêt de l'expérimentation « cross-media »**

Lors de la réunion du CSE de ce jeudi 18 avril 2024, la Direction a inscrit unilatéralement à l'ordre du jour un point « information/consultation et recueil de l'avis sur le projet de fabrication, mise en images et diffusion de programmes cross-média au sein de la station Guyane la 1<sup>ère</sup> ».

Les élus SNJ-UNSA SRCTA ont émis un avis négatif quant à la poursuite de la fabrication, la mise en images et la diffusion de programmes cross-média à Guyane la 1<sup>ère</sup>.

Aujourd'hui la Direction qualifie cette expérience de « succès ». Reste que les sondages Médiamétrie démontrent une baisse des audiences en télé (Buzz et JT 13h).

Le mélange des genres Radio/Télé est déstabilisant pour les équipes et rend difficile la compréhension des auditeurs et téléspectateurs de Guyane la 1<sup>ère</sup>.

Une charte a été conçue quelques mois après le démarrage de l'expérimentation, mais des dérives ont été observées.

Tout au long de cette année d'expérimentation les élus du CSE et les délégués syndicaux SNJ/UNSA n'ont eu de cesse de recueillir les doléances et les observations des salariés quant aux conditions de travail :

- Personnel insuffisant notamment script, synthé et opérateur régie hub pour les matinales,
- Formation en écriture cross média quasi inexistante.

Les propositions faites par la direction n'ont pas été des solutions probantes, tant sur le plan humain que technique.

Malgré les efforts des salariés, certains problèmes techniques n'ont toujours pas été résolus après un an d'expérimentation et d'alertes récurrentes lors des COPIL mensuels et réunions CSE.

Rendu insatisfaisant pour les antennes radio et télé :

- Mauvaise qualité du son,
- Blanc à l'antenne avant et après les sujets,
- Images saccadées,
- Problème de détection par le système de la personne qui s'exprime,

- Incrustation sur le fond vert (couleur de vêtement, contour des personnes),

- Éditorial inadapté.

Le nouvel emplacement de la régie hub, proposé par les organisations syndicales signataires, a été refusé par la direction.

Dans un souci de trouver des solutions adaptées aux problèmes et poursuivre les échanges avec la direction, nous avons demandé la prorogation de l'expérimentation qui devait s'achever en décembre 2023.

Mais ces quatre mois supplémentaires n'ont pas suffi à apporter des réponses satisfaisantes.

En conclusion : les élus SNJ-UNSA SRCTA se prononcent sur la fin du cross-média tel que proposé en l'état.

Nous demandons un réajustement des effectifs permettant la production dédiée des émissions en radio et télé.

Rémire-Montjoly, le 19 avril 2024